

SAINT-PALAIS

COMMUNE DES TERRES DU HAUT BERRY • BULLETIN COMMUNAL

2025



RECENSEMENT

SAINT-PALAIS COMPTE
SA POPULATION

➤ PAGE 6

COMMERCE

LE PROJET AVANCE

➤ PAGES 16 ET 17

LE FOUR BOUTEILLE

30 ANS DU MARCHÉ DES
POTIERS

➤ PAGE 28

CHÈRES SAINT-PALAIISIENNES, CHERS SAINT-PALAIISIENS,

Alors que nous entamons cette nouvelle année 2025, c'est avec un grand enthousiasme que nous vous adressons ce nouveau numéro du bulletin municipal. Le mois de janvier est toujours un moment propice à la réflexion, aux résolutions et aux nouveaux départs. Il nous offre l'occasion de dresser le bilan des actions passées et d'envisager l'avenir avec optimisme.

L'année qui vient de s'écouler a été riche en projets et en initiatives. En effet, 2024 a vu se poursuivre et se concrétiser des projets qui améliorent notre cadre de vie. **Le chantier de rénovation extension du commerce est sur le point de démarrer** après la phase d'obtention des subventions. **L'installation de jeux pour enfants au Parc des plantes, la rénovation complète de la bibliothèque municipale et le déploiement de la fibre** dans l'ensemble des bâtiments communaux sont finalisés. Ces réalisations sont **le fruit du travail d'une équipe municipale soudée et d'un personnel communal motivé et impliqué** et au service de l'intérêt citoyen.

Pour 2025, nous avons de nombreux objectifs à atteindre. Nous continuerons à favoriser les projets liés aux économies d'énergie. Les enjeux liés à la sauvegarde de notre patrimoine municipal, au bien-être des enfants de notre école, au maintien du lien social avec nos aînés resteront au cœur de nos priorités.

➤ Notre volonté est de construire un village qui réponde à vos attentes et qui soit à la hauteur de nos ambitions communes.

Permettez-moi également de **saluer le dynamisme de nos associations, de nos commerces et de l'ensemble des acteurs qui animent notre commune.** Leurs actions ont permis d'organiser des événements, de maintenir des services et de renforcer les liens qui nous unissent. N'hésitez pas à participer aux rencontres et manifestations organisées tout au long de l'année pour partager vos réflexions et vos suggestions.

Enfin, cette année est une **année particulière puisqu'elle démarre avec le recensement** de la population de notre commune, moment important dans la vie citoyenne, **un devoir civique simple et utile à tous.**

Au moment d'ouvrir une nouvelle page pour cette année 2025, **je souhaite adresser mes vœux les plus chaleureux à chacune et chacun d'entre vous.** Que cette année soit pour tous une source de **bonheur, de succès et de santé.** Ensemble, continuons à construire une commune où il fait bon vivre, où chacun trouve sa place et où l'avenir s'annonce serein et porteur de projets.

Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations pour échanger.

Bonne année à tous !

*Aurélie
Chabenat*

- Maire de Saint-Palais -



ÉDITO

PAGE 2

INFOS UTILES

PAGES 4 ET 5

RECENSEMENT

PAGE 6

ÉTAT CIVIL

PAGE 7

BUDGET

PAGES 8 ET 9



VIE COMMUNALE

PAGES 10 À 25



VIE ASSOCIATIVE

PAGES 26 À 31



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Notre secrétaire de mairie,
Claudie Chollet vous accueille :

- Du lundi au samedi matin de 9h00 à 12h00
- Le mardi et le jeudi après-midi de 15h00 à 18h00

PERMANENCES MAIRE OU ADJOINTS

Les samedis matin de 10h à 12h
Possibilité de prendre un rendez-vous à la mairie



NUMÉROS D'URGENCE

Samu – 15 / Gendarmerie – 17
Pompiers – 18 / Général – 112

CRÉDITS

Directrice de publication :
Aurélië CHABENAT, Maire

Rédaction :
Isabelle TURPIN
en charge de la Commission Communication
Guillaume OBRY
Sandra FAUCHERET
Solène PATIENT-LELEU

Conception :
Studio terracotta
06 66 44 56 95 / contact@studioterracotta.fr

Impression :
Imprimerie Notre-Dame

Crédit photos :
Mairie de Saint-Palais / Associations de la commune

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES TERRES
DU HAUT BERRY**

02 48 64 75 75

contact@terresduhautberry.fr

terresduhautberry.fr

**ESPACE FRANCE
SERVICES –
ESPACE SIMONE VEIL**

3 Rte de Mery-es-Bois
18110 Saint-Martin-d'Auxigny

02 48 55 00 60

franceservicesstmartin@terresduhautberry.fr

**ÉCOLE
JEAN-PAUL FUSCIEN
- CLASSE PS-MS-GS -CP -**

4 Rte des Reddes
18110 Saint-Palais

02 48 66 01 26

ec-saint-palais@ac-orleans-tours.fr

GARDERIE

**Les enfants scolarisés sur le RPI
Saint-Palais/Quantilly peuvent
fréquenter la garderie de façon
régulière ou occasionnelle.**

Il n'est servi ni petit déjeuner, ni
goûter ; toutefois, les enfants peuvent
les apporter.

Nous vous demandons de respecter
impérativement les horaires suivants :

Matin : 7h30 à 8h45

Soir : 16h30 à 18h30

**HORAIRES D'OUVERTURE
DES 3 DÉCHÈTERIES DE LA CCTHB**

terresduhautberry.fr > vie-pratique > environnement > decheteries-padv

	SAINT-MARTIN D'AUXIGNY	HENRICHEMONT	RIANS
LUN	Fermée	Fermée	9h00 - 12h00
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00
MAR	9H00 - 12H00	Fermée	Fermée
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00
MER	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	Fermée
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00
JEU	Fermée	Fermée	Fermée
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00
VEN	Fermée	Fermée	Fermée
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00
SAM	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00

LES DÉCHÈTERIES ONT DES HORAIRES D'ÉTÉ ET DES HORAIRES D'HIVER.

**En Hiver : fermeture de toutes les déchèteries à 17h30 du dernier dimanche d'Octobre
au dernier dimanche de Mars.**

**Les horaires peuvent être adaptés (fortes chaleurs, canicule...) : en cas de doute,
contactez les déchèteries ou le service environnement de la CCTHB.**

**HORAIRES D'OUVERTURE DES GENDARMERIES
DU SECTEUR**

Brigade de Saint-Martin-d'Auxigny - 723 Rte d'Allogny, 18110 Saint-Martin-d'Auxigny -

Du lundi au samedi : 08h00 à 12h00 - 14h00 à 19h00

Le dimanche : 09h00 à 12h00 - 15h00 à 19h00

Brigade d'Henrichemont - 3 Rue des Écoles, 18250 Henrichemont -

Le mercredi : 08h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00

Brigade des Aix-d'Angillon - 8 Rte de Bourges, 18220 Les Aix-d'Angillon -

Le jeudi et le samedi : 14h00 à 18h00

RESTEZ INFORMÉS SUR LES ACTUS DE VOTRE VILLAGE !

La municipalité diffuse régulièrement des informations, des alertes, des événements sur le site internet de la mairie, la page Facebook (CommuneSaintPalais18), Instagram (saintpalais18) et PanneauPocket.

Des flyers sont également distribués dans les boîtes aux lettres mais pour préserver la planète la municipalité limite ce canal de communication.

SITE INTERNET saintpalais18.fr



FACEBOOK CommuneSaintPalais18



INSTAGRAM saintpalais18



Retrouvez l'actualité de
la Commune
sur l'application



Informations

Alertes

Évènements



100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur ordinateur et tablette

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".
- 4 Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

BONNE UTILISATION !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !



MISE À DISPOSITION DE SERVICE

La mairie met à disposition certains services tels que des photocopies en mairie, la vente de bois des chemins communaux, la location du centre communal, la maison des associations.

+ D'INFOS SUR

saintpalais18.fr ➤ vos démarches ➤ tarifs des services de la mairie

POMPIERS

Le Centre de Secours de Saint-Martin d'Auxigny, comme d'autres centres de secours du Cher, connaît des difficultés pour assurer une réponse opérationnelle fiable en journée. C'est pourquoi il mène une campagne de communication auprès de la population et des entreprises du canton afin de recruter de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires. Vous avez entre 25 et 45 ans et vous souhaitez vous investir dans la sécurisation des personnes et des biens, alors soyez acteur de votre propre sécurité et portez-vous volontaire !

+ D'INFOS SUR ➤ pompiers18.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION : UN DEVOIR CIVIQUE SIMPLE ET UTILE À TOUS

Votre participation est **essentielle**. Le recensement de la population est un **devoir civique simple et utile à tous**.

Les données collectées servent entre autres à **comprendre l'évolution démographique** de notre territoire.



Madame le Maire a désigné un **agent recenseur, Madame Delphine RICHARD**, qui vous transmettra les documents nécessaires (**en main propre ou dans votre boîte aux lettres**). Pour faciliter son travail, nous vous invitons à compléter rapidement cette enquête en privilégiant la réponse par internet.

L'agent recenseur, **muni d'une carte officielle**, est tenu au secret professionnel.

- **Le recensement de la Commune de Saint-Palais débutera le 16 janvier 2025 et se déroulera jusqu'au 15 février 2025.**
- Le recensement de la population est une enquête statistique **obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune.
- Ses résultats sont utilisés pour **calculer la participation de l'État au budget des communes**. Cela permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population, en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.
- Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION, COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Par internet à partir du 16 janvier 2025 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr**
- Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur.
- Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des **questionnaires papier pourront vous être remis**. Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

 **Recensement**
de la population 2025





NAISSANCES

MARIMOUTOU Djadim

- 28 février 2024 -

BOSCARINO PICOT Noah

- 21 avril 2024 -



NAISSANCE HISTORIQUE SUR NOTRE COMMUNE

Un **événement exceptionnel** a marqué notre commune en 2024 : la première déclaration de naissance en 55 ans, la dernière déclaration datant de 1969 ! Ce moment unique a eu lieu fin février route de Saint-Martin-d'Auxigny, avec **la naissance d'un bébé prénommé Djadim**. Grâce à l'intervention rapide du centre de secours de Saint-Martin d'Auxigny, l'accouchement s'est bien déroulé et restera dans la mémoire des pompiers présents car assez rare dans la vie d'un sapeur sur notre secteur. Un grand merci à eux pour leur réactivité et leur professionnalisme !



DÉCÈS

M. SPINA Robert

- 25 décembre 2023 -

M. MENET Matthieu

- 11 janvier 2024 -

**Mme LEROUX Marguerite veuve
de M. DAVID Jean**

- 9 février 2024 -

M. MILLET Laurent

- 30 juillet 2024 -

M. RIBIERE Oscar

- 3 août 2024 -

**Mme GUÉNARD Nadine épouse
HUBERT**

- 17 novembre 2024 -

**Mme PULLICINO Lucienne épouse
DIMECH**

- 22 novembre 2024 -



MARIAGES

Mme SAINJON Laure et M. HRIOR Dumitru

- 11 mai 2024 -

Mme GILBERT Sophie et M. MEGHZILI Camel

- 18 mai 2024 -

Mme SERRES Béatrice et M. SALAZAR Benoît

- 22 juin 2024 -

Mme AGÉSIDAME Sidonie et M. MARIMOUTOU Dimitri

- 3 août 2024 -

LE BUDGET DE LA COMMUNE EST DIVISÉ EN DEUX SECTIONS : FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Ce budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement et maintenir un volume d'investissements nécessaires au développement de la commune ;
- D'utiliser les capacités d'autofinancement pour financer les investissements et de recourir avec modération à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions chaque fois que cela est possible.

Pour rappel, la population est de **617 habitants** (source INSEE de 2021). La commune de Saint-Palais compte 6 agents titulaires : 1 secrétaire de Mairie, 2 postes d'agents techniques polyvalents, 2 agents chargés de la propreté des locaux, de la garderie et de la cantine scolaire dont 1 à temps non complet (17h), et 1 ATSEM.

RECETTES

Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70) : ces recettes proviennent des redevances d'occupation du domaine public (Orange, Enedis, GDRF et SDE18), des recettes de la cantine et de la garderie, des concessions dans le cimetière et le reversement de la CCTHB au titre de l'entretien des PAV (points d'apports volontaire), de la lagune et des postes de relevage des eaux usées.

Les impôts et taxes (chapitre 73) : il s'agit des impôts locaux et des compensations. Lors du vote du budget, le conseil municipal a fixé les taux d'imposition pour l'année 2024. Cette année, le Conseil Municipal a voté pour le maintien des taux d'imposition 2024.

Le produit attendu en 2024 au titre de la fiscalité des ménages s'élève donc à 211 359 €.

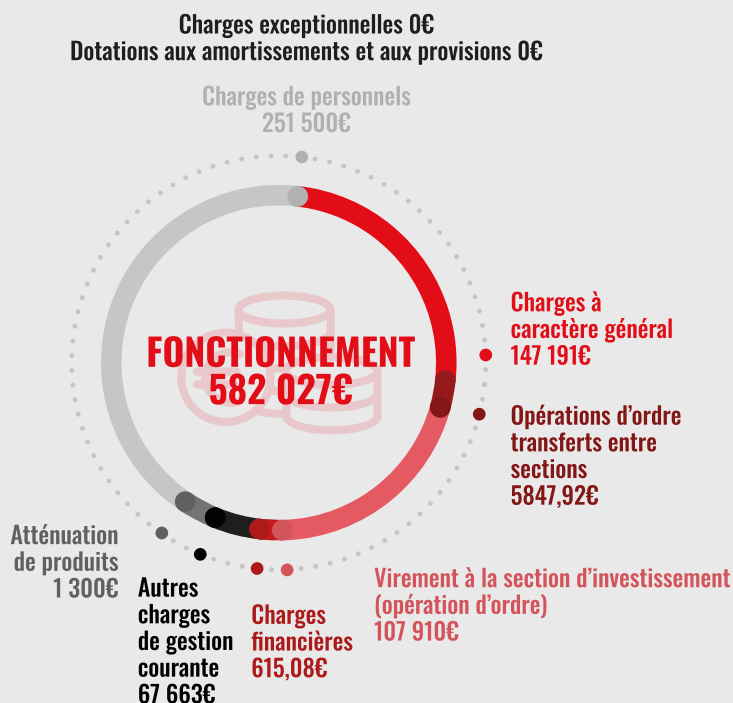
Les dotations et participations (chapitre 74) : il s'agit des dotations de l'Etat (dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, Fonds de Compensation de la TVA et compensations au titre des exonérations de taxes d'habitation et foncières).

Les produits de gestion courante (chapitre 75) : correspondent aux sommes encaissées au titre des locations communales (logements communaux, commerce et centre communal).

FONCTIONNEMENT

Comme son nom l'indique, la section de fonctionnement regroupe **toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité**, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année (énergie, fournitures, personnel...).

DÉPENSES



Les dépenses générales (chapitre 011) : elles regroupent les achats d'eau, d'électricité, de fournitures et de petits matériels, l'entretien des bâtiments et de la voirie, les primes d'assurance, les honoraires, les fêtes et cérémonies et les animations, ce budget est en augmentation notamment avec les augmentations de gaz et d'électricité. Cependant, avec la participation de la commune au groupement d'achat d'énergies Approyls, ces dépenses sont maîtrisées.

Les dépenses de personnel (chapitre 012) : la masse salariale inclut les rémunérations brutes, la nouvelle bonification indiciaire, le régime indemnitaire, les charges salariales et patronales, le remplacement des agents absents par le recours à l'ASER (Association de réinsertion professionnelle), l'assurance du personnel et la médecine du travail.

Les charges de gestion courante (chapitre 65) : Il s'agit des indemnités versées aux élus et charges afférentes, des subventions versées aux associations et vers le CCAS et autres contributions versées aux SDE18 et au syndicat de transport scolaire.

Les charges financières (chapitre 66) : ce sont les intérêts des emprunts contractés.

Produits de services, du domaine et ventes diverses	32 640€
Impôts et taxes	14 000€
Fiscalité locale	329 359€
Dotations, subventions et participations	98 638€
Autres produits de gestion courante	20 000€
Atténuation de charges	17 648,37€
TOTAL DES RECETTES RÉELLES	512 285,37€
Résultat de fonctionnement reporté	69 741,63€
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	582 027€

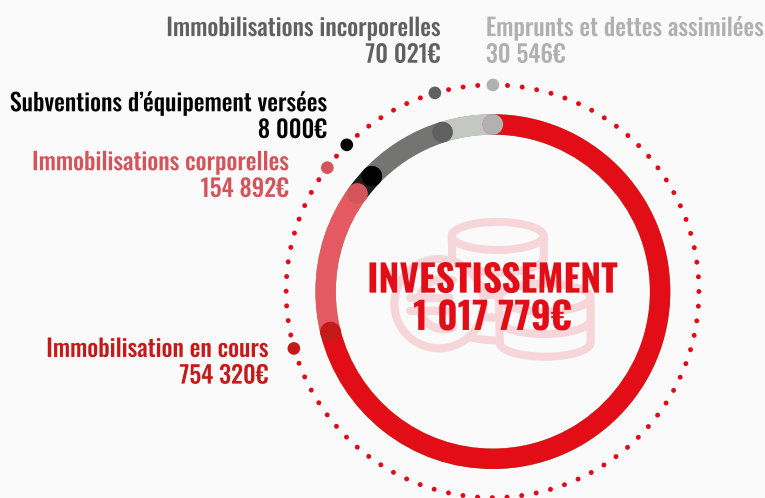
INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, **la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.**

Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Le budget d'investissement regroupe :

- ⊗ En dépenses : Il s'agit notamment des **acquisitions de biens immobiliers, d'études, de travaux, de matériels, de mobilier, matériel informatique...**
- ⊗ En recettes : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les **permis de construire** (taxe d'aménagement), le **FCTVA** (Fonds de Compensation de la TVA) et les **subventions d'investissement** perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple subventions du de l'Etat, du Département et/ou de la Région pour des travaux sur des bâtiments ou la voirie).

DÉPENSES



RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves	35 017,48€
Subventions d'investissement	686 405€
Emprunts	180 000€
Virement de la section de fonctionnement	107 910€
TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES ET D'ÉQUIPEMENT	1 009 332,40€
Opérations d'ordre	5 847,92€
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	5 847,92€
Excédent d'investissement reporté	2 598,60€
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :	1 017 779€

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE

- ⊗ Poursuite du projet d'extension et rénovation du commerce, coût : 983 390 € TTC
- ⊗ Création d'un terrain multisport au Parc des Plantes, coût : 50 000 € TTC (Report 2025)
- ⊗ Remplacement des jeux enfants au Parc des Plantes, coût : 15 000 € TTC
- ⊗ Rénovation des peintures de la bibliothèque et remplacement de la baie vitrée, coût : 12 000 € TTC
- ⊗ Insonorisation plafond entrée école maternelle, coût : 10 000 € TTC
- ⊗ Isolation baies vitrées école GS-CP, coût : 10 000 € TTC
- ⊗ Remplacement du système de chauffage de la salle des associations : 4500 € TTC
- ⊗ Achat d'une camion benne, coût : 6 000 € TTC
- ⊗ Achat vitrine salle des associations, coût : 1 500 € TTC

RECETTES D'INVESTISSEMENT ATTENDUES

- **Subventions de l'État** via la Dotation d'Équilibre des Territoires Ruraux (DETR) montant de 302 244 € dans le cadre du projet de rénovation-extension du commerce.
- **Subvention du Conseil Régional** en lien avec la CCTHB et le PETR, au travers du Contrat Régional de Solidarité Rurale (CRST) dans le cadre du projet de rénovation-extension du commerce : montant en attente d'attribution.
- **Subvention du Conseil Départemental** du Cher dans le cadre du projet de rénovation-extension du commerce d'un montant de 24 164 €.
- **Subvention dans le cadre du Fonds Vert** dans le cadre du projet de rénovation-extension du commerce : montant en attente d'attribution.
- **FCTVA** : Fonds de Compensation de la TVA. C'est une compensation à un taux forfaitaire (16,404%) de la charge de TVA supportée par la commune.
- **Taxe d'aménagement** : La taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable).
- **Prêts à long terme** : pour le financement des travaux de rénovation-extension du commerce.
- **Excédent de fonctionnement capitalisé** : une partie de l'excédent de fonctionnement 2023 est affecté en réserve à la section d'investissement de manière définitive (compte 1068).
- **Excédent d'investissement** : le compte administratif de 2023 a terminé avec un excédent d'investissement reporté en 2023.



28 JANVIER 2024

Concert de l'indépendante
en l'église de Saint-Palais,
une belle soirée musicale !



29 MAI 2024

Chorale Cantilena,
concert en l'église de
Saint-Palais, une belle
découverte !



8 MAI 2024 COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1945

La commémoration du 8 mai pour rendre
hommage à nos morts avec la **présence
des enfants de la commune** pour ne
jamais oublier.

Pour clôturer cette matinée, la **médaille
du mérite échelon argent** a été remise
par le président de l'UNC de Saint-Palais
à Madame Le Maire Aurélie Chabenat.



31 MAI 2024 ACCUEIL DES NOUVELLES FAMILLES ET DES NOUVEAU-NÉS

Le conseil municipal a accueilli le vendredi 31 mai **les nouvelles familles** venues
s'installer sur notre commune depuis 2023 ainsi que les nouveaux bébés. Ce sont
20 familles qui nous ont rejoint auxquelles
nous devons ajouter **9 naissances**.

Ces nouvelles familles qui viennent s'installer montre le dynamisme et l'attractivité
de notre commune.

Lors de ce moment d'échange, les services municipaux sont présentés : école,
garderie, cantine mais également les associations qui recherchent toujours des
nouveaux bénévoles.

C'est aussi l'occasion de partager le verre de l'amitié, et de remettre un présent
à chaque nouveau résident, un bon d'achat et un cadeau pour les bébés.





FÊTE DU 13 JUILLET

Notre traditionnel 13 juillet avec un **apéritif offert** par la municipalité en début de soirée, une **restauration proposée par le Comité du Marché de Potiers**, à la tombée de la nuit la **retraite aux flambeaux** et le **feu d'artifice** avant de continuer la soirée par un **bal animé par un DJ**.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre marque la **commémoration de la victoire et de la paix**, ainsi que l'**anniversaire de l'Armistice**. C'est également un **moment de recueillement** pour rendre hommage à tous ceux qui sont morts pour la France.

Comme chaque année, la **municipalité et l'Union des anciens combattants de Saint-Palais se sont réunies** devant le monument aux morts, situé derrière l'église, pour honorer ce souvenir.

Cette cérémonie a gagné cette année en solennité puisqu'elle a débuté par la **levée des couleurs** et s'est poursuivie par le **dépôt de gerbe** et la **lecture des messages du Président de l'UNC et de Jean-Louis THIERIOT, ministre délégué aux Anciens Combattants**.

Administrés, enfants et parents étaient présents pour participer à cette cérémonie solennelle.

La municipalité remercie également les **sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Martin d'Auxigny pour leur fidélité**.



⦿ En 2024, la sortie pour les adolescents de Saint-Palais s'est déroulée le vendredi 7 juin.

⦿ Les jeunes âgés de 11 à 17 ans étaient au nombre de 26 à avoir répondu présents ce soir-là (environ 10 de plus que l'année dernière !).

⦿ Une super soirée à l'Espace Bowling de Saint-Doulchard leur a été proposée.

⦿ Un système de covoiturage a été mis en place mais les parents qui le souhaitaient, pouvaient les accompagner directement sur place.

LA SORTIE ADOS ANNUELLE ORGANISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ

Nous sommes partis vers 19h30 pour être à l'Espace Bowling vers 20 heures. Nos jeunes ont commencé par **une partie de bowling** pour enchaîner sur **une partie de laser-game**. En effet, l'année dernière lors de notre réunion d'information, nous leur avons demandé quelle sortie ils aimeraient faire et le laser-game en faisait partie donc nous avons essayé de suivre leurs envies...

La mairie leur a ensuite offert **un petit rafraîchissement au bar**. Ils ont pu également profiter **un petit moment du "coin jeux d'arcade"**.

Nous sommes ensuite repartis vers 22 heures, après **une petite séance de photos souvenirs**, pour revenir à notre point de départ devant la mairie.

D'après leurs retours, ils ont bien apprécié cette soirée, une petite parenthèse pour partager un moment convivial entre jeunes d'une même commune.

Nous espérons avoir les moyens de prolonger au maximum cette sortie au fil des ans...





REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens a eu lieu le **7 décembre 2024**. Près de **55 personnes** étaient réunies au centre socio-culturel pour déguster le repas cuisiné par le **traiteur Willy Taureau** et pour danser grâce à **l'orchestre Christy Bell**, nous remercions **les enfants** de la classe d'Anne qui ont **confectionné les menus**.

Les colis préparés par la maison Ruellé avaient été distribués aux personnes ne venant pas au repas.

- ⊙ En 2024, les modalités d'inscription pour le repas ou le colis des anciens ont changé. L'âge minimum requis est passé de 65 à 70 ans.



MARCHÉ DE NOËL

En 2024, il a eu lieu le **vendredi 13 décembre**, à nouveau dans le **square Wittelsheim**. La buvette et la restauration ont été assurées par la toute nouvelle association **MTEC 18**.

En 2025, nous fêtons les 20 ans de notre marché de Noël, le comité d'organisation travaille déjà pour vous réserver de belles surprises à l'occasion de cet anniversaire !





HOMMAGE ET INAUGURATION

Le **16 novembre 2024** a eu lieu l'inauguration du nom du groupe scolaire et des travaux de la bibliothèque.

Madame le Maire et son conseil municipal ont décidé d'attribuer un nom au groupe scolaire. **Le nom choisi a été celui de Jean-Paul FUSCIEN.**

- ⊗ En effet, M. Fuscien a été instituteur à Mareuil-sur-Arnon, puis il a été **conseiller technique au Tchad au titre de la Coopération**. Après être revenu une année instituteur, il a été **détaché au Centre Départemental de Documentation Pédagogique du Cher**.
- ⊗ Il a **beaucoup œuvré pour la commune** de Saint-Palais en étant **maire à 30 ans**, de 1977 à 2001. Il a créé notre célèbre **Marché de potiers** et il s'était engagé contre la dictature de Ceausescu en **sauvant de la destruction le village roumain de Caldarusenca**, un jumelage avec Saint-Palais avait alors été créé.
- ⊗ Décédé le 29 juillet 2022, **la municipalité a voulu lui rendre hommage grâce à ce totem**, représenté par deux crayons de couleur et une ardoise, qui égaye la façade de l'école. **Son engagement perdurera ainsi au fil des générations.**



La bibliothèque de Saint-Palais a ouvert ses portes au public en 1985.

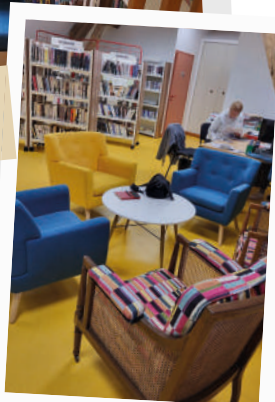
Des **travaux de rénovation** ont eu lieu en 2024. De **nouvelles étagères mobiles** ont été achetées. Les **fenêtres** ont été changées. Les **murs** ont été **repeints** et l'**éclairage** **modifié**, ce qui donne beaucoup plus de luminosité. Les **fauteuils et les poufs** ont été **retapissés** avec des tissus plus modernes par des bénévoles de la bibliothèque. Le tout donne un résultat plus accueillant, qui donne envie d'y passer un moment de détente.

Si vous n'avez pas pu assister à cette inauguration, **vous êtes les bienvenus pour venir découvrir votre nouvelle bibliothèque**, vous pourrez vous installer confortablement pour lire une BD par exemple.

Cette inauguration a rassemblé de nombreuses personnes dont **Monsieur le député François Cormier-Bouligeon**, **Monsieur l'inspecteur de l'Éducation nationale Cher Nord Christophe Dupuy**, les **conseillers départementaux**, de nombreux élus des communes voisines et de nombreux habitants du village.

Elle a débuté par le **dévoilement du totem et du nom pour le groupe scolaire**, puis les bénévoles de la bibliothèque ont accueilli les personnes à la bibliothèque en leur présentant le lieu. Enfin, l'assemblée s'est rendue par l'escalier intérieur au centre culturel pour assister aux différents discours et y partager le verre de l'amitié.

Ce fut une belle inauguration qui a mis en valeur notre patrimoine et notre engagement en faveur de l'éducation.





NOS MÉDAILLÉS D'HONNEUR DE L'ANNÉE SONT FLORENCE ET LUDOVIC

En 2024, deux agents de notre commune ont reçu la médaille d'argent : Florence Deschâtre et Ludovic Plisson.



Ludovic a travaillé pour la commune de Menetou-Salon en tant qu'agent d'entretien puis au poste d'adjoint technique à partir de 2003.

Il est adjoint technique au sein de la commune de Saint-Palais depuis 2011.

La médaille d'argent lui a été remise par Madame le Maire lors de la cérémonie des vœux le 19 janvier 2024.

- ⊙ La médaille d'honneur régionale, départementale ou communale récompense la **compétence professionnelle et le dévouement des agents publics** des collectivités territoriales.
- ⊙ Il existe **3 échelons** : Argent, accordée pour 20 ans de services accomplis, Vermeil, pour 30 ans de services accomplis et Or, pour 35 ans de services accomplis.

**FÉLICITATIONS À TOUS
LES DEUX POUR CES
BELLES DISTINCTIONS ET
LEUR FIDÉLITÉ À NOTRE
COMMUNE !**



Florence est ATSEM auprès des enfants de petite et moyenne section de l'école de Saint-Palais depuis 2003.

Auparavant, elle avait travaillé à l'école de la Chapelle d'Angillon.

La médaille d'argent lui a été remise à la mairie par Madame le Maire, en présence des membres du conseil municipal le 25 juin 2024.





LE PROJET DE RÉNOVATION-EXTENSION DE NOTRE COMMERCE COMMUNAL AVANCE !

La commune de Saint-Palais a, de longue date, **bénéficié d'un commerce** dans son centre bourg. Déjà **propriétaire de la licence 4**, elle a fait **l'acquisition d'un bâtiment en 2020** à la suite de l'arrêt de la gérance du restaurant « L'Ardoise ».

Ce bâtiment, en plus du **local commercial**, est constitué d'un **logement communal** et d'une **grange attenante**.

La commune a sollicité une **étude auprès de la CCI afin de vérifier l'opportunité de réimplanter un commerce de restauration** au cœur de son bourg. Un avis favorable a encouragé la municipalité dans son projet.

🕒 L'enseigne « **Maison Chahine** » a ouvert ses portes en **octobre 2021**. La fréquentation grandissante du bar-restaurant et l'exiguïté des locaux amène la commune à **envisager l'agrandissement et la redistribution des espaces de travail** en redimensionnant le commerce par **l'utilisation de la grange attenante et la réalisation d'une rénovation énergétique** complète du bâtiment.

PLAN DE FINANCEMENT

Des incertitudes demeurent sur l'attribution du CRST (subvention du Conseil Régional).

Nous serons fixés dans le courant du premier semestre 2025.

Montant total de l'opération : 819 491 € HT	Montant subvention	% du projet
CRST - Cadre 23	213 000 €	26%
DETR - Catégorie 23	302 244 €	37%
DSIL	32 763 €	4%
CD18 - Volet 3.1	24 164 €	3%
ANCT - Fonds de soutien au commerce rural	50 000 €	6%
Montant total HT des aides	622 171€	76%
Reste à charge communal	197 320 € *	24%

*seront financés par le recours à l'emprunt

QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

Les travaux de rénovation comprendront **l'isolation intérieure complète** du futur restaurant, le **remplacement des menuiseries extérieures**, la création d'un **plancher isolé à l'intérieur de la grange**, **l'isolation des plafonds des caves**, la mise en place d'une **pompe à chaleur (air-eau) double service** (production chauffage et eau chaude sanitaire), la mise en place d'une **centrale de traitement d'air** et d'un **éclairage LED**, la réfection complète des **enduits de façade**, l'ensemble des **embellissements (intérieurs et extérieurs)**.

Une **terrasse sécurisée** sera créée, propice à la convivialité et à la mise en valeur du patrimoine historique communal, avec une **vue imprenable sur le lavoir et l'église**.

La consultation pour les appels d'offres a eu lieu début novembre 2024 pour une **attribution des marchés dans le courant du mois de janvier**. Nous espérons que les travaux pourront démarrer sur le **premier semestre de cette année**.





L'AVIS DU GÉRANT, DAVID CHAHINE

Le restaurant proposera une nouvelle carte avec une gastronomie libanaise revisitée (agneau, viande rouge, poisson, gambas, poulpe, langue de bœuf...). Mais nous voulons aussi proposer des menus typiquement libanais et permettre aussi aux convives de choisir des tapas avec cocktail. En plus, nous organiserons des soirées ambiance orientale comme au Liban avec repas, musique et danse.

Nous proposerons un plat du jour du mardi au vendredi midi (entrée, plat dessert, café). Nous continuerons également la vente à emporter avec des sandwiches libanais, falafels, shawarmah, poulet...

La vaisselle, le mobilier, nos tenues, les cartes... tout va changer ! Et nos convives pourront se restaurer dans une belle et grande salle aux couleurs chaudes, dans une ambiance chaleureuse et agréable avec une décoration orientale.





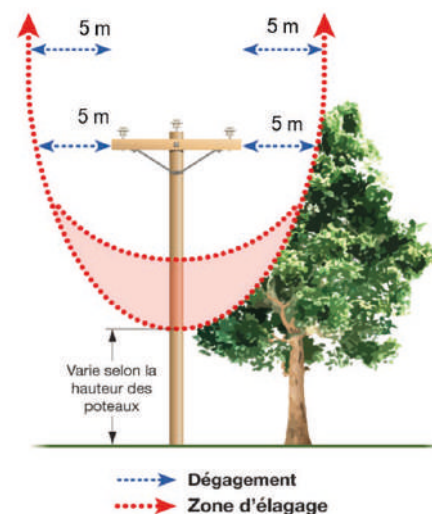
RENFORCEMENT DE LA CYBERSÉCURITÉ À LA MAIRIE DE SAINT-PALAIS

Pour faire face aux risques de cyberattaques, la mairie de Saint-Palais s'est associée à l'entreprise Mediaself de Bourges, qui assure la maintenance informatique de notre commune. Ensemble, nous avons mis en place de nouveaux outils de cybersécurité, notamment la suite Mailinblack U-Cyber 360, développée par un éditeur français reconnu dans ce domaine.

Cette suite offre plusieurs fonctionnalités pour renforcer la sécurité des échanges de la mairie : elle protège les mails, analyse les pièces jointes et les liens, forme les utilisateurs aux bonnes pratiques, et améliore la gestion des mots de passe.

- Ⓢ Lors de votre premier contact avec mairie@saintpalais18.fr, depuis l'installation de cet outil, vous recevrez un mail de vérification (comme illustré ci-dessous). Il vous suffira de cliquer sur «**Délivrer mon email**», puis de saisir un mot en couleur pour confirmer que vous êtes bien l'émetteur du message. Une fois validé, votre message, ainsi que les prochains seront transmis à la mairie en toute sécurité.

- Ⓢ La responsabilité du propriétaire privé pourrait être engagée dans le cas où ses arbres ou branches viendraient à chuter sur le réseau électrique : un contact entre la végétation et la ligne peut engendrer des blessures graves, voire mortelles, et des dégâts sur le réseau électrique. Toute victime, y compris le gestionnaire du réseau, pourrait demander la réparation des dommages liés à l'incident.



Bonjour,

Vous venez de me contacter par email pour la première fois. Ma messagerie est protégée par la solution Protect de Mailinblack pour faire face aux cyberattaques.

Votre email a été analysé par des filtres de sécurité anti-spam et anti-virus basés sur de l'intelligence artificielle et des technologies avancées. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le bouton ci-dessous pour le délivrer.

Délivrer mon email

Mairie Saint-Palais
mairie@saintpalais18.fr





OBLIGATION D'ÉLAGAGE DE LA VÉGÉTATION À PROXIMITÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le réseau électrique est un bien public qui bénéficie à tous et qui est partagé par tous. Enedis, gestionnaire du réseau, en assure l'exploitation, et l'entretien.

Enedis s'engage sur la qualité du courant électrique acheminé. Cependant cette **qualité de fourniture peut être perturbée par des événements non maîtrisables : aléas climatiques exceptionnels, accident de tiers, ou par un manque d'élagage des propriétaires privés.**

Ces perturbations sur le réseau occasionnent des **micro-coupures, et/ou des pannes** pouvant générer des dommages chez les usagers : endommager des appareils électriques, voir perturber des processus industriels onéreux.

⊕ **Pour éviter tout risque pour la sécurité des personnes et pour préserver le bon fonctionnement des réseaux électriques avoisinants, les propriétaires privés sont tenus de procéder à la taille de leurs haies et plantations.**

Les arbres, arbustes ou branches plantés sur un terrain privé ne doivent pas dépasser du domaine privé et ne doivent pas non plus se trouver sous les lignes électriques.

Une distance de 5m doit être respectée entre la végétation et le réseau. Il faut également penser à anticiper la pousse de cette végétation.

L'exécution de ces travaux doit être confiée à une entreprise spécialisée, ayant l'habitude de travailler dans l'environnement de réseaux électriques et dûment habilitée à cet effet.

PAROLES PUBLIQUES INSTALLE DURABLEMENT SES RENDEZ-VOUS À SAINT-PALAIS

Les dimanches, à 17 heures, la Maison des associations s'anime et accueille des lectures théâtralisées et musicales.

Depuis 2023 en effet, l'association Paroles Publiques dans le cadre des Rendez-Vous de Saint-Palais propose des lectures à partir des textes adaptés par Georges Buisson. Au total, huit rendez-vous ont eu lieu en 2024 dans des répertoires très différents, de Marguerite Audoux à Victor Hugo en passant par George Sand ou Bruno David, autant de genres littéraires différents, anciens ou contemporains pour toucher tous les publics, petits et grands, des spectateurs venus parfois de loin ou habitant aussi notre village. Piqué par la curiosité, le public est sans cesse plus nombreux et la municipalité de Saint-Palais se réjouit du succès grandissant de ces rendez-vous.

⊕ **Pour découvrir la programmation 2025, n'hésitez pas à consulter PanneauPocket. Des flyers sont également disponibles en mairie.**





LES BÂTIMENTS COMMUNAUX DÉSORMAIS FIBRÉS !

L'été dernier, la municipalité a fait installer la **fibres** dans l'ensemble des bâtiments communaux. La mairie, la bibliothèque, le centre communal et la maison des associations ont basculé vers la fibre pour remplacer les anciennes infrastructures cuivre bientôt obsolètes.

Le but étant de fiabiliser nos télécommunications, d'avoir un débit plus important, de permettre aux associations qui utilisent la maison des associations d'avoir du réseau lors de leurs réunions et de proposer le Wifi au centre communal.

⊙ Grâce à ces améliorations, cet espace est désormais plus calme et agréable pour les enfants, le personnel et les enseignantes.

Un budget a été voté pour ce projet et les entreprises Sologne Construction Rénovation et Sebatelec ont effectué les travaux durant les vacances d'automne 2024.

MOINS DE BRUIT DANS LE COULOIR DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Des travaux d'isolation phonique ont été réalisés pour réduire le niveau sonore dans le long couloir de l'école maternelle où le bruit pouvait devenir très gênant, notamment lors des entrées et sorties de classe.





PETITE PAUSE POUR REGARDER LE COURS D'EAU

Nous avons posé **2 bancs le long du cours d'eau** pour vous permettre de **contempler la flore, la faune** tout en écoutant le cours d'eau qui serpente doucement sur le bord du chemin de promenade.



LES JEUX POUR ENFANTS FONT "PEAU NEUVE"

Cette année, **les jeux pour enfants situés au parc des plantes**, route des Reddes **ont été changés**.

En effet, ces jeux étaient vieillissants et il était temps de les remplacer. Les travaux ont été réalisés entre fin juin et début juillet par l'entreprise Passe-sport (située à Fondettes dans le 37).

Ont été installés **une structure (modèle diabolo) avec un toboggan ainsi que deux petits jeux à ressort**.

Cette aire de jeux est réservée aux **enfants de 2 à 10 ans** sous, bien sûr, la responsabilité des parents.

Le coût global a été de **19309.45€**, dont 5563.45€ de terrassement (déblais, géotextile et remplissage) et 13746€ de fourniture et pose de la structure.

Elle vient compléter une table de ping-pong située vers le haut du parc ainsi que le terrain de tennis.

En plus de cette nouvelle installation, **les employés communaux ont rafraîchi les trois sculptures en forme de chats** de Julian Garzon. Un bon coup de peinture leur a donné un nouvel éclat.

L'installation d'un terrain multisports est toujours à l'étude, nous espérons pouvoir le faire prochainement...





NOTRE VILLAGE FACE AUX ORAGES, INONDATIONS DE CETTE ANNÉE

⤷ **Les 29 juin et 11 juillet 2024, notre village a été frappé par de violents orages, entraînant deux épisodes d'inondations majeures. Ces événements ont causé d'importantes perturbations, notamment la coupure de plusieurs axes de circulation.**



Le samedi 29 juin, le département du Cher était placé en vigilance orange aux orages (niveau 3 sur 4). Aux alentours de 16h, le ruisseau qui traverse habituellement notre village en toute tranquillité s'est soudainement transformé en un torrent boueux et impétueux alimenté par les précipitations de plus de 50 mm en 15 minutes qui sont tombées sur les villages en amont. En quelques instants, son débit a augmenté de manière spectaculaire, atteignant plusieurs mètres cubes d'eau par seconde, au point de submerger le pont de la route de Saint-Martin d'Auxigny, à proximité du terrain de football. Celui-ci s'est alors changé en un véritable étang, comme en témoignent les photos, en amont du pont, les jardins potagers ont eux aussi été submergés, "on ne voyait plus que le haut des piquets de tomates" témoigne un administré.

La canalisation sous le pont, d'un diamètre de 150 cm, n'a pas suffi à absorber l'ensemble du flux. En conséquence, une partie de la chaussée s'est retrouvée inondée, avec une hauteur d'eau atteignant 40 cm sur plusieurs dizaines de mètres.

Rapidement, des membres du conseil municipal ainsi qu'un employé communal, alertés par le maire, sont intervenus pour installer des barrières et des panneaux de signalisation, obligeant les véhicules à faire demi-tour. Des habitants ont également prêté main-forte, surveillant la zone, dégageant les avaloirs obstrués par les débris, et retirant la végétation entravant l'écoulement de l'eau.

Malgré tous ces efforts, plusieurs habitations ont été touchées par les inondations. Cependant, la solidarité qui caractérise notre village a une fois de plus brillé, avec des volontaires venant en aide aux riverains pris de court par la montée rapide des eaux.

Le centre de secours de Saint-Martin d'Auxigny est également intervenu pour pomper l'eau des habitations et garages à plusieurs endroits dans le village. La municipalité les en remercie vivement !



LE MOUSTIQUE TIGRE : UN INVITÉ INDÉSIRABLE À SURVEILLER

En France métropolitaine, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) fait l'objet d'une **surveillance renforcée par l'ARS et Santé publique France**. Ce moustique, vecteur potentiel des **virus de la dengue, du chikungunya et du Zika** dans certaines conditions, progresse **depuis son arrivée en Centre-Val de Loire en 2017**. Aujourd'hui, il s'est établi dans la plupart des départements de notre région.

La lutte contre le moustique tigre **repose avant tout sur la réduction des gîtes larvaires**, car c'est dans les **petites quantités d'eau stagnante que les femelles pondent leurs œufs**. Un simple bouchon d'eau peut suffire ! Chaque femelle peut pondre **jusqu'à 200 œufs tous les 15 jours**, qui se développent dans divers récipients où l'eau s'accumule : vases, pots, coupelles, récupérateurs d'eau, bidons, gouttières, jeux d'enfants, pneus, et même sur les terrasses.

- ⊗ **RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE** : Il est **rayé noir et blanc** (corps et pattes) ; Il est **très petit** (5mm) ; Sa **piqûre** est **douloureuse** ; Il **pique durant la journée** (et non la nuit)



RENOUVELLEMENT DE NOTRE LABEL APICITÉ

Nous avons demandé le renouvellement de notre label APICité, que nous avons **obtenu en 2022** car ce label est **valable 2 ans**.

Le comité de labellisation APICité® nous a informé début novembre que la **commune de Saint-Palais conservait son label « 1 abeille – Démarche reconnue »**.

- ⊗ Le comité de labellisation APICité® **félicite Saint-Palais pour la pérennité de son engagement dans la défense de l'abeille et de l'environnement**.



MOUSTIQUE TIGRE

- ⊗ Pour limiter la présence du moustique et ainsi réduire le risque d'épidémie, il est essentiel de **repérer et éliminer ces points d'eau stagnante**. Vider ou supprimer tous les objets pouvant retenir l'eau de pluie est un geste simple et efficace.
- ⊗ Vous pouvez aussi **contribuer à la carte de signalement** de la présence de cet insecte via ce lien : signalement-moustique.anses.fr

FRELONS ASIATIQUES : COMMENT LES COMBATTRE ?

- ⊗ Le **16 mars 2024**, Guillaume, apiculteur amateur de notre commune, a proposé une **réunion d'information autour de la menace des frelons asiatiques** ainsi qu'un **atelier de construction de pièges** le plus sélectif possible pour ne pas capturer d'autres insectes. Il a pu **répondre à toutes les questions** des participants pour mieux connaître et combattre cette menace envers les abeilles et autres pollinisateurs.
- ⊗ Il faut savoir qu'un **nid de frelons asiatiques consomme plus de 11 kg d'insectes par an**, ce qui représente **environ deux ruches en bonne santé** !
- ⊗ La municipalité avait aussi le **projet d'installer un essaim dans le rucher communal** mais les conditions climatiques de cette année ont retardé ce projet. Elle espère le mener à bien pour 2025.



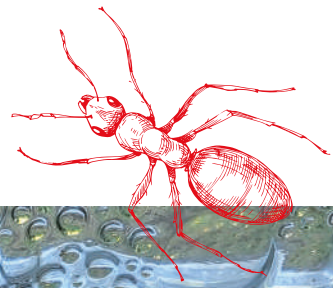
ALERTE À L'ÉCOLE : QUAND LES FOURMIS S'INVITENT EN CLASSE !



Avant l'été, l'école a été envahie par une colonie de fourmis qui creusait des galeries dans la cour et le long des murs. Leurs excavations laissaient partout de petits tas de terre fine. Les fourmis avaient également colonisé les goulottes électriques et sali le bas des murs de la classe.

L'utilisation de produits classiques n'ayant pas fonctionné durablement, il a fallu faire appel à une société de désinsectisation de Bourges. Après diagnostic de la situation, celle-ci a planifié trois interventions durant l'été pour traiter la cour, les murs, les goulottes, ainsi qu'une grande fourmilière située chez un riverain. La municipalité a poursuivi les traitements recommandés afin d'éliminer définitivement la colonie. Efficacité à vérifier en 2025 !

Il semble que nous n'ayons pas été les seuls à remarquer une forte prolifération des fourmis en 2024. Plusieurs administrés habitant route des Reddes et route d'Allogny ont en effet également constaté cette invasion. Malheureusement, il ne semble pas exister de solutions radicales pour les exterminer définitivement et le réchauffement climatique n'est sans doute pas étranger à ce nouveau phénomène...





LA BIBLIOTHÈQUE A FAIT PEAU NEUVE !

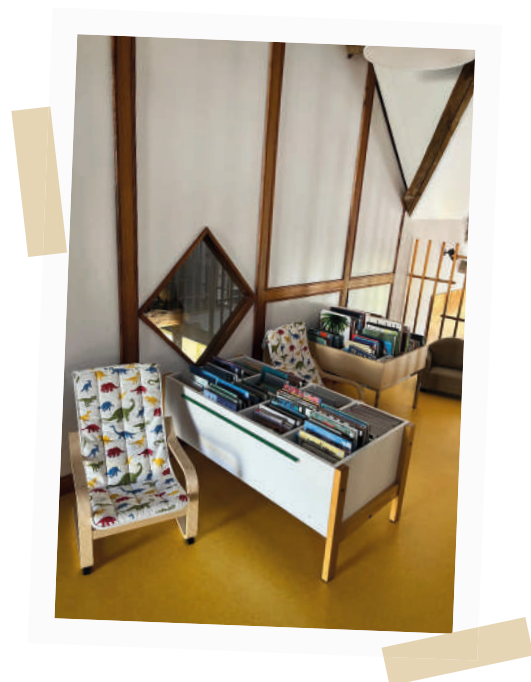
Elle a été **complètement rénovée** : peintures, huisseries, étagères, éclairage, coin salon ... Prête à accueillir de nombreux lecteurs dans un cadre chaleureux.

Située **rue du Parc**, au-dessus du Centre Communal, la bibliothèque accueille **80 lecteurs**. Elle fonctionne grâce à un budget alloué par la municipalité et en liaison permanente avec la Médiathèque Départementale.

Huit bénévoles vous reçoivent autour de nombreuses ressources constamment renouvelées et enrichies : livres, romans, polars, BD, biographies, documentaires, essais, etc... Et, bien sûr, des albums pour les enfants dès le plus jeune âge, des romans, documentaires, BD pour les adolescents, des DVD pour tous.

- Il est aussi possible d'avoir un **accès direct avec la Médiathèque Départementale** sur le site : lecturepublique18.fr.
- Nous sommes en réseau avec **toutes les bibliothèques de la CCTHB** et, à ce titre, nous pouvons vous **offrir l'accès à toute la richesse de leurs ressources**.
Vous pouvez les explorer sur le site : bibliotheques.terresduhautberry.fr

- Nous organisons des **animations culturelles, accueil des classes, ateliers pendant les vacances scolaires, expositions, participation aux "Nuits de la Lecture", atelier tricot, dictées pour les adultes...**
- Et en liaison avec la Médiathèque Départementale, une **animation annuelle** : en 2024, « Une année aux jardins » : deux conférences, un jardin partagé, une balade « découverte des haies » avec Nature 18, une lecture au Centre Communal avec Paroles Publiques « George Sand, une jardinière passionnée ». Et des projets à venir...
- Notre bibliothèque se veut un lieu de culture, de partage, d'animations, prête à vous accueillir avec votre dynamisme et vos idées.



HORAIRES & CONTACT

- La bibliothèque est ouverte :
 - Lundi de 18h30 à 19h30
 - Mercredi de 15h à 16h30
 - Samedi de 10h30 à 12h**Vacances scolaires : samedi de 10h à 12h**
- **Bibliothèque municipale**
rue du Parc
18110 Saint-Palais
02 48 66 02 25
biblio.saintpalais@wanadoo.fr



VIE ASSOCIATIVE / TOUS POUR L'ÉCOLE !

L'association Tous pour l'École rassemble les **parents d'élèves du RPI de Quantilly-Saint Palais**. Pour l'année scolaire 2023-2024, nous avons eu le plaisir de compter sur **63 % des familles des enfants scolarisés parmi nos adhérents**.

NOS OBJECTIFS

- ⊗ **Organiser des manifestations extra-scolaires** pour le plaisir des enfants, comme Halloween, revenu en 2023, après plusieurs années d'absence. Cet événement était très attendu par les enfants et les habitants de Saint-Palais. D'autres manifestations telles que le spectacle de Noël et le carnaval vont suivre.
- ⊗ **Soutenir les sorties pédagogiques** des écoles sur leur demande, afin d'enrichir l'expérience éducative de nos enfants.

Tout au long de l'année, nous mettons en place **divers événements pour récolter des fonds**. Parmi eux, la vente de produits locaux, les cours de sport, comme le Pilates l'année dernière et la Zumba cette année et de nombreux autres projets sont en cours d'étude.



- ⊗ Notre assemblée générale s'est tenue le 24 septembre 2024. C'était l'occasion de dresser le bilan des actions menées durant l'année 2023-2024 et de discuter des perspectives pour l'année 2024-2025.
- ⊗ Je tiens à présenter **notre conseil d'administration**, composé de : **David ALONSO, Sylvie BONNIN, Margaux CORDEL, Guillaume OBRY, Cécile PAGNY, Sofia PRAÇA, Cindy FERNANDES, Claire NOUAILLES, Élodie MAILLE, Jennifer MICHAUX et Anaïs ZEFNER**. Je les remercie chaleureusement pour leur dévouement !

MERCI !

Je souhaite également **remercier les mairies pour les subventions** qu'elles nous accordent chaque année. Nous espérons pouvoir compter sur leur soutien continu cette année encore. Un **merci particulier au comité des fêtes de Quantilly** pour leur généreux don, ainsi qu'à **tous les participants de nos actions** : parents d'élèves et habitants de Saint-Palais, qui soutiennent nos initiatives, notamment la vente de produits et la fête d'Halloween

- ⊗ Pour toute question ou suggestion, n'hésitez pas à nous contacter par :
 - La **boîte aux lettres** située devant les deux écoles
 - **Courriel** : touspourlecole.qsp@gmail.com
 - **Page Facebook** : @TousPourlEcole

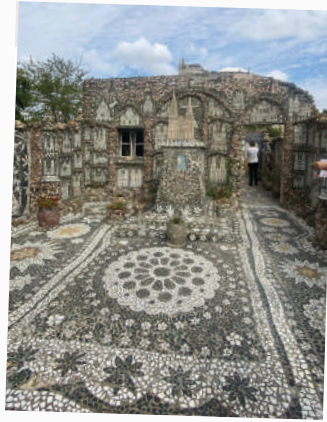




Les Amis de la
Bibliothèque
De Saint-Palais



Le point fort des animations étant le voyage.
Cette année 43 participants ont pu découvrir la Maison Picassiette, la cathédrale Notre-Dame de Chartres, ses nuits et lumières.



LES ACTIVITÉS 2025
DES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

⊗ **Cinéma rural** en partenariat avec la municipalité de Saint-Palais : **de Septembre à Juin.**

Prochaines séances :

- 14 Janvier 2025
- 11 Février 2025
- 18 Mars 2025
- 01 Avril 2025
- 13 Mai 2025
- 17 Juin 2025

⊗ **Après-midi jeux de société :**
26 janvier 2025 (salle des associations)

⊗ **Spectacle Concert :** 14 mars 2025 (centre communal)

⊗ **Exposition costumes berrichons :** (En partenariat avec les Thiaulins de Lignièrès
Du 06 avril au 13 avril 2025 (salle des associations)

⊗ **Voyage château de Chantilly :** 23 Août 2025

LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE DE SAINT- PALAIS

En 2025, l'association entre dans sa **34eme année d'existence.**

Elle compte **52 adhérents.**

2024 fut une année de réussite lors des différentes manifestations proposées.

Nous remercions la municipalité pour son aide financière et le prêt de salles.

L'association remercie également toutes les personnes qui nous encouragent tout au long de l'année.

⊗ **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Présidente : Marie France OZON

Trésorier : Claude LAGRANGE

Secrétaire : François GILBERT

Membres : Martine CHAPAT, Hélène CHOMONT, Gisèle ROLLAND, Marie Claude VERNEY

⊗ **COMMUNICATION ET INFORMATIONS**

- Affiches
- Presse locale
- Bulletin municipal
- PanneauPocket
- **Agenda des manifestations** sur le site de la commune de Saint-Palais : saintpalais18.fr

**Vous souhaitez vous investir dans le bénévolat ?
N'hésitez pas à rejoindre notre équipe.**

2 Place de la Mairie Saint-Palais 18110
amisbibliostpalais@gmail.com



POUR LES 30 ANS, ON A MIS LE FEU !

Le **marché de potiers** de Saint-Palais a eu lieu les **25 et 26 mai 2024**, marquant les **30 ans d'existence** de notre association. Cette année, nous avons célébré cet anniversaire de manière exceptionnelle avec une **animation spectaculaire : le four bouteille**, particulièrement impressionnant à la tombée de la nuit, juste avant le feu d'artifice. Pour que chacun puisse en profiter, nous avons ouvert le **repas du samedi soir au public**, une initiative qui a été très bien accueillie. Les retours des potiers, du public et des bénévoles ont été unanimement positifs, tous ont été surpris et ravis par le spectacle.

Pour cette occasion spéciale, nous avions initialement prévu de regrouper toutes nos activités plan A (animations, restauration, buvette) sur le stade de football devant le centre communal. Cependant, les conditions météorologiques des jours précédant l'événement nous ont contraints à revoir nos plans. Le plan B aurait impliqué un déplacement autour de l'église avec le four bouteille sur le stade, mais le délai (à seulement deux jours du marché) était trop court pour réorganiser les infrastructures et gérer l'administratif. Finalement, en collaboration avec la municipalité, nous avons opté pour le plan C, en installant les potiers sur la route des Reddes, devant l'école, ce qui a permis de ne bloquer qu'une rue du village tout en restant à proximité des animations. Cet emplacement a été très apprécié par certains potiers, moins par d'autres, mais rassurez-vous, l'année prochaine, nous reviendrons autour de l'église.

Nous avons eu la chance d'avoir un **week-end sans pluie**, une rareté en mai et juin (le seul). Les potiers, soulagés de ne pas devoir installer leurs stands sur un terrain détrempé, étaient globalement satisfaits malgré le changement d'emplacement. **Le chiffre d'affaires en fin de week-end, la bonne ambiance et l'enthousiasme du public ont confirmé la réussite de cette édition.**

Pour **participer en tant que bénévole** ou vous impliquer davantage dans le conseil d'administration, n'hésitez pas à nous contacter :

- Courriel : mdp.saintpalais@gmail.com
- Sur notre site internet : <https://marchepotierssaintpalais18.ovh>
- Sur notre page Facebook : [@MarchedepotiersSaintPalais](#)
- Ou venir nous voir directement

SITE WEB





Nous avons également participé à la fête du 13 juillet aux côtés de la municipalité. Bien que la fréquentation ait été légèrement inférieure à celle de l'année dernière, les retours ont été très positifs. C'est toujours un plaisir de voir du monde répondre présent lors de nos événements.

L'été a aussi été marqué par un moment de soutien à notre super bénévole Bernadette, lors du décès de son mari Laurent Millet, ancien trésorier de notre association.

Notre assemblée générale s'est tenue le 4 octobre 2024. Ce fut l'occasion de revenir sur les événements de l'année, de discuter des préparatifs pour le marché 2025, et de terminer par un moment convivial d'échanges, que nous apprécions tous. Je vous présente le conseil d'administration : Sylvie BONNIN, Sandra FAUCHERET, Odile NEVERS, Sandrine POTTIER, Denis GARRIVET, Guillaume OBRY, Aurélien PAGNY, et Nicolas PERRIGUEY. Je les remercie, au nom de tous, pour leur engagement qui permet de perpétuer cette belle aventure du marché de potiers de Saint-Palais, un événement reconnu au niveau local et national.

La préparation du marché 2025 est déjà en cours. Nous rappelons que ce marché ne pourrait avoir lieu sans l'aide précieuse des bénévoles et des membres du conseil d'administration. Nous sommes ravis d'accueillir de nouveaux bénévoles et invitons tous ceux qui souhaitent nous rejoindre à nous contacter. C'est une aventure humaine, culturelle très sympathique et enrichissante.

Je tiens également à remercier nos sponsors, grâce à qui nous pouvons boucler notre budget et envisager de nouveaux investissements, qu'ils soient publicitaires ou pour le renouvellement de notre matériel. Nous remercions aussi la municipalité de Saint-Palais pour son aide exceptionnelle pour nos 30 ans.

Le Président - Guillaume OBRY

ATTENTION POUR LES COULEURS ... ENVOYEZ !

En général, les cérémonies patriotiques se déroulent devant un lieu symbolique chargé de mémoire et sont précédées de la levée des couleurs.

À Saint-Palais, le lieu de mémoire est la plaque sur laquelle sont gravés les noms des enfants de la commune tombés au champ d'honneur lors de la première guerre mondiale. C'est face à cette plaque que les enfants des écoles, accompagnés de Madame la Maire et du président des anciens combattants, déposent une gerbe. C'est face à cette plaque que sont lus les messages des personnalités lors des cérémonies.

Mais voilà ! À Saint-Palais nous n'avions pas de mât pour lever les couleurs et le déroulement de nos cérémonies ne respectait pas exactement le cérémonial.

Depuis le 11 novembre, les couleurs ont été levées pour la première fois dans la commune et c'est un des doyens, un ancien combattant d'Algérie, et un jeune garçon qui ont eu cet honneur.

Placé auprès de la plaque qui rend honneur aux « Poilus de 1914-18 », ce mât avec le drapeau flottant à son faite nous guidera sur les chemins de mémoire.





Bienvenue dans notre association, un espace dédié aux **passionnés de BMW** et à tous ceux qui partagent **l'amour du pilotage**.

Notre mission est de **rassembler** les amateurs de cette marque emblématique, d'**organiser** des événements et de **promouvoir** l'esprit de la conduite.

Nous croyons fermement que BMW ne se limite pas à des voitures ; c'est un mode de vie, une communauté. Notre objectif est de créer un environnement où chaque membre peut partager ses expériences, échanger des conseils et découvrir ensemble les dernières innovations de la marque.

UNE VARIÉTÉ D'ACTIVITÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- **Sorties de Pilotage**
Des journées sur circuit pour mettre à l'épreuve vos compétences de conduite et découvrir le potentiel de votre véhicule.
- **Rencontres et Échanges**
Des événements informels pour discuter autour de notre passion commune, échanger des astuces et partager des projets de restauration ou de personnalisation.
- **Visites de Concessionnaires et d'Usines**
Plongez dans l'univers BMW avec des visites exclusives, pour voir de près la fabrication et l'innovation.

Rejoindre notre association, c'est entrer dans une communauté **dynamique et accueillante**. Que vous soyez propriétaire d'une BMW ou simplement un passionné, vous êtes les bienvenus. Les membres bénéficient d'un **accès privilégié à nos événements**, de **réductions sur certains produits** et d'un **réseau d'entraide** pour tous vos projets automobiles.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour célébrer ensemble la passion pour BMW. Ensemble, faisons vivre notre amour pour la conduite et l'innovation automobile.

INFOS ADHÉSION ET ÉVÉNEMENTS

- 06 11 50 17 05
- Facebook : @Mtec18





Rassemblement pour la protection de
Environnement à
Saint
Palais et
Alentours

CETTE ODEUR SI PARTICULIERE ... ?

Pollution à l'hydrogène sulfuré (H2S)

(Gaz à odeur d'œuf pourri identique à celui des algues vertes de Bretagne, provoquant irritations et nausées)

26 août 2024, 17h

Excédé par la reprise chronique des émissions d'hydrogène sulfuré (H2S) depuis juin, le Conseil d'administration du RESPA décide d'un rassemblement la veille de la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) concernant l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND).

Face au rappel immédiat à la loi de Madame le Maire qui aurait dû recevoir pour ce rassemblement une déclaration préalable de notre part, et qui avait averti la sous-préfecture de façon à prévenir les troubles de l'ordre public, les vieux défenseurs de l'environnement à St Palais que nous sommes reconnaissons « leur oubli » et annulent le rassemblement le soir même.

27 août, 9h 30 : salle des associations de St Palais

A l'extérieur, sept adhérents de l'association, deux représentants de la Gendarmerie en grande tenue opérationnelle, trois membres de la Direction Générale de la Sécurité Intérieure (Renseignements Généraux).

Dans la salle, la Commission de Suivi de Site (CSS) composée des services de l'Etat, des élus, des associations environnementales, de la Setrad Veolia qui présente son bilan de l'année 2023.

La société Véolia, une fois de plus, fait de la communication en s'excusant toujours des dysfonctionnements causant les émissions polluantes et en donnant des explications sans parvenir à résoudre les problèmes.



Les responsables du site n'ont ni à expliquer, ni à rassurer, ils doivent s'engager à une gestion des déchets conforme à la réglementation.

Quant à nous, continuons à exiger des services de l'Etat et des élus (Municipalité, Communauté de Communes) que la Setrad Véolia mette fin aux pollutions et nuisances impactant la santé et le bien-être des habitants.



En 2023, décision de prolongation de l'exploitation du site actuel jusqu'en 2030 au lieu de 2027

En 2024, décision d'agrandissement du site dans le cadre du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

Pour les alertes H2S, nous vous rappelons les coordonnées suivantes :

- Mairie - 02 48 66 01 33 - mairie@saintpalais18.fr
- Setrad Véolia - 02 48 66 02 77
- Préfecture, service des Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE) - pref-coordination-icpe@cher.gouv.fr

respa@orange.fr - 6, route de St Martin 18110 St Palais - 02 48 66 02 59 - 06 64 43 52 84

L'ANNÉE PROCHAINE,
NE MANQUEZ PAS
LA 20ÈME ÉDITION DE
NOTRE MARCHÉ DE NOËL !

